

AUBIGNOSC



BULLETIN MUNICIPAL



JUN 2014



Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Bien qu'il n'y ait eu qu'une seule liste en présence lors des dernières élections municipales, vous avez été près de 69 % à y participer.

C'est une nouvelle preuve du civisme dont font preuve les Aubignoscains, lesquels en règle générale, participent toujours nettement plus que la moyenne nationale à tous les scrutins.

Par les temps qui courent, où l'on voit, élections après élections, les taux de participation chuter inexorablement, c'est une raison supplémentaire d'être fier de notre village.

La nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail et vous verrez, à la lecture de ce bulletin, quelles sont les responsabilités de chacun d'entre nous.

Finaliser les trois grands projets, que nous n'avons pas pu faire aboutir lors du précédent mandat, sera notre propriété.

Le chantier de construction des 15 logements locatifs HLM débutera le 30 juin 2014. J'ai signé le bail emphytéotique avec H2P le 17 juin dernier. Concernant les 5 villas en accession sociale à la propriété, j'ai signé la promesse de vente du terrain le 04 juin. La signature de l'acte de vente devra intervenir au plus tard le 15 janvier 2015.

Concernant les projets de ferme photovoltaïque des Crouzourets et de la zone artisanale et semi-industrielle des Présidentes pour lesquels l'Etat avait demandé des études complémentaires, ma dernière réunion avec Monsieur le Sous-Préfet de Forcalquier, le 11 juin dernier, en présence du service urbanisme de la DDT04 laisse penser qu'une issue favorable est à notre portée.

En tout état de cause, ce dossier est toujours en attente de jugement au Tribunal administratif de Marseille, lequel jugement est susceptible d'intervenir entre le 1er septembre et le 31 décembre 2014.

Enfin, le conseil municipal réfléchit à l'opportunité de la création d'une résidence pour personnes âgées non dépendantes, sur le terrain communal de la Vicairie, à côté des futurs pavillons HLM.

Nous n'en sommes, pour l'instant, qu'au stade de la réflexion.

Vous le voyez, malgré les menaces qui pèsent de plus en plus lourdement sur les communes et particulièrement sur les communes rurales, nous sommes déterminés à continuer à œuvrer pour le développement de notre village; avec toujours à l'esprit, que celui-ci doit être harmonieux et maîtrisé.

Vous le savez certainement, depuis les dernières élections, après avoir longtemps réfléchi et hésité, j'ai accepté d'assumer la lourde responsabilité de la présidence de notre Communauté de communes.

C'est à l'unanimité que mes collègues du conseil communautaire, m'ont fait l'honneur de m'élire à ce poste. Je les remercie pour la confiance dont ils ont fait preuve à mon égard, comme je vous remercie pour celle que vous m'avez accordée lors des dernières élections municipales.

Soyez assurés de mon engagement total, aussi bien en ma qualité de maire qu'en celle de Président de la communauté de communes, au service de nos populations, nos collectivités et de nos territoires.

René AVINENS

Le Maire



René AVINENS

Maire

Président du CCAS

Président de la Commission d'appel d'offres (CAO)

Délégué au SMSMD, au SDE 04 et au SMAEP (suppléant)



Président de la Communauté de communes Lure-Vançon-Durance

- Représentant suppléant au Syndicat Mixte du Sisteronais Moyenne Durance
- Représentant titulaire au Syndicat Mixte du Massif des Monges
- Représentant au Conseil de développement du pays Durance Provence
- Représentant titulaire dans le cadre du Groupement d'Action Locale LEADER

Les adjoints

Frédéric ROBERT, 1^{er} adjoint

Délégué à l'urbanisme

et aux finances

Membre de la CAO



Conseiller communautaire

Vice-Président du SMIRTOM

Représentant au Conseil de développement du pays Durance Provence

Nicole TURCAN, 2^{ème} adjointe

Déléguée aux affaires sociales & culturelles

Membre de la Commission des Travaux

Vice-Présidente du CCAS

Membre de la CAO

Membre de la C° Culture & animation

Déléguée au SDE 04 (suppléante)



Conseillère communautaire

Déléguée au SMIRTOM (suppléante)

Christian DELMAERE, 3^{ème} adjoint

Délégué aux travaux & à la gestion du service technique

Membre de la Commission des Travaux

Membre de la CAO

Membre du C.C.A.S.

Délégué titulaire au SMSMD



Les conseillers municipaux



NOMS	Délégation syndicale ou EPA	Commissions municipales
LERDA Serge	Syndicat départemental d'Énergie (SDE 04)	Membre de la CAO (suppléant)
ALBERT Patrice	Syndicat départemental d'Énergie (SDE 04)	Membre de la C° Culture & animation
MACCARIO Fabrice		Membre de la C° des Travaux Membre de la CAO (suppléant)
ALBERT JUESTZ Françoise	SMAVD (suppléante)	Membre de la C° des Travaux Membre de la CAO (suppléante)
WALLON Muriel	Membre du C.C.A.S.	
FAURE Michel		Gestion du site web communal
LATIL Yves	Syndicat départemental d'Énergie (SDE 04)	Délégué à la Défense
WALCZAK Franck	SMAEP	Membre de la C° Culture & animation
WEBER Hélène	Membre du CCAS Syndicat Transport d'Elèves (suppléante)	Membre de la C° Culture & animation
VILLETTE Christelle	Syndicat Transport d'Elèves	Relations avec les écoles
BERTOUCHE Christel	Syndicat Transport d'Elèves	Relations avec les écoles

ELECTIONS DES DELEGUES AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

Après chaque renouvellement de conseil municipal, les nouveaux conseillers doivent élire les délégués aux syndicats intercommunaux auxquels la commune adhère.

Pour le Syndicat Mixte du Sisteronais
Moyenne Durance (réseaux Eclairage
public et télécom)



(SMSMD)

Ont été élus :
Membres titulaires :
Christian DELMAERE
Membre suppléant :
René AVINENS

Pour le Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Vallée de la Durance
(SMAVD)



Ont été élus :
Membres titulaires :
Frédéric ROBERT
Membre suppléant :
Françoise ALBERT JUESTZ

Pour le Syndicat de Transport Scolaire
(S.I.T.E.)



Ont été élues :
Membres titulaires :
Christel BERTOU
Christelle VILLETTE
Membre suppléant :
Hélène WEBER

Pour le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau
Potable Durance-Albion
(SMAEP)



Ont été élus :
Membres titulaires :
Franck WALCZAK
Membre suppléant :
René AVINENS

Pour le Syndicat Départemental de l'Energie des Alpes
de Hte Provence **(S.D.E. 04—collège électoral territorial)**



Ont été élus :
Membres titulaires :
Serge LERDA—Patrice ALBERT -Yves
LATIL
Membres suppléants :
René AVINENS—Nicole TURCAN

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission des Travaux :

Christian DELMAERE, Nicole TURCAN, Fabrice MACCARIO, Françoise ALBERT



Commission « Culture et animation » :

Nicole TURCAN, Franck WALCZAK, Patrice ALBERT, Hélène WEBER

Gestion du site web : Michel FAURE



Relations avec les Ecoles : Christel BERTOU et Christelle VILLETTE



LA COMPTABILITE COMMUNALE

Les résultats pour l'exercice 2013 sont les suivants :

Pour le budget général :
L'excédent de fonctionnement est de :

88 703.64 €

Résultat excédentaire de la section
d'investissement : **178.85 €**

Pour le budget annexe
« eau & assainissement » :

L'excédent de fonctionnement est de :

102 878.16 €

L'excédent d'investissement est de :

53 296.32 €

BUDGETS PRIMITIFS 2014

Les documents budgétaires s'équilibrent en recettes et en dépenses .

Les montants s'élèvent à :

Budget général

Section de fonctionnement : **420 251 €**

Section d'investissement : **249 476.49 €**

Budget annexe eau et assainissement

Section de fonctionnement : **87 346.16 €**

Section d'investissement : **207 103.32 €**

ETAT DE LA DETTE

Pour le budget principal :

Le prêt relais sera remboursé en juillet :

Capital = 100 000 € Intérêts = 1 987.50 €

Pour le budget annexe EAU & ASSAINISSEMENT :

L'annuité de la dette est de 27 602.68 €

Capital : 7799.69 € Intérêts : 19802.99 €

soit un montant de dette par habitant de 48.43 €

Intérêts courus non échus : 4 469.22 €



FISCALITE 2014

EN 2014 : PAS D'AUGMENTATION

Le conseil municipal a délibéré le 29 avril dernier et décidé de ne pas augmenter les taxes sur les ménages

TAXES	Pour info. :		Taux plafonds communaux pour 2013	AUBIGNOSC	
	Taux communaux au niveau départemental	national		2013	2014
HABITATION	17.89 %	23.83 %	53.74 %	1.39 %	1.39 %
FONCIER BATI	26.85 %	20.04 %	67.13 %	16.96 %	16.96 %
FONCIER NON BATI	64.03 %	48.79 %	158.19 %	51.25 %	51.25 %

Rappel : les documents budgétaires sont intégralement communicables et à votre disposition en mairie.

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS

Décisions du 29 avril 2014

Libellé Associations	VOTE
Comité des fêtes d'AUBIGNOSC + Subvention complémentaire Fête de la Musique	5500 €
Gymnastique volontaire (AGVA) d'AUBIGNOSC	500 €
Société de Chasse « La Bécasse » d'AUBIGNOSC	180 €
Association d'aide à domicile « Le Temps des Cerises »	500 €
Ass. Les Restos du cœur	150 €
Fonds de solidarité pour le logement / CAF	350 €
Ass. le Point Rencontre / Epicerie Solidaire	150 €
Association « BASIC DANSE »	500 €
U.S.C.A.P.	300 €
Ass. Jeux & Partages	150 €
Club de l'Age d'Or	300 €
Ass. « Parlaren Lis Aup »	150 €
Ass. Office Tourisme de Château-Arnoux	100 €

Participations aux organismes de regroupement — Divers Syndicats

Libellé SYNDICATS	MONTANT
S.I.T.E. (Transports scolaires)	17 000 €
S.M.A.V.D. (Aménagt. Vallée de la Durance)	890 €
S.M.AEP Durance Plateau d'Albion	180 €
SDE04 (Syndicat d'énergie des Alpes de Hte Provence)	555 €
SMSMD (Réseau éclairage public et télécom)	5550 €
ASA Canal de Château-Arnoux	60 €
Ligne Car Forcalquier-Sisteron	660 €

PRINCIPALES DEPENSES (prévisions 2014)

Charges à caractère général	139 300
Charges de personnel	166 780
Autres charges de gestion courante	102 600
Charges financières	2 200
Dotations aux provisions	4 750

PRINCIPALES RECETTES (prévisions 2014)

Produits des services, du domaine, etc	36 815
Impôts et taxes	196 088
Dotations et participations	67 471
Autres produits de gestion courante	60 000
Excédent (2013) reporté	59 877

LA VIE COMMUNALE

COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE EN INDOCHINE ET DE LA FIN DE LA BATAILLE DE DIEN BIEN PHU.



C'est en présence de M. le sous Préfet de Forcalquier, M. le vice président du Conseil Général, M. le président de l'association des maires 04, Messieurs les Présidents des associations d'anciens combattants d'Indochine, M. le directeur de l'ONACVG que s'est déroulée le mercredi 30 avril à AUBIGNOSC, devant la stèle érigée à la mémoire des officiers et soldats des alpes du sud morts pour la France en INDOCHINE, la commémoration du 60ème anniversaire de la fin des combats en INDOCHINE



HOMMAGE à Monsieur Emile ARBOUET



Les trois derniers maires d'Aubignosc lors de la fête votive d'août 2009. De gauche à droite :
Vincent PONCE, René AVINENS et Emile ARBOUET

Monsieur ARBOUET fut élu conseiller municipal en mars 1959.

En mars 1972, il devient 1^{er} adjoint puis maire en septembre 1972 suite au décès brutal de M. Arthur SILVE. Il occupera cette fonction jusqu'en mars 1983.

Monsieur ARBOUET est décédé le 19 mai dernier.

A sa famille, nous réitérons nos très sincères condoléances.

TRAVAUX COMMUNAUX

Les travaux sont réalisés par les agents municipaux, Pierre CESARINI et Iain FINO.

Les orages ont dévasté les réseaux secs sous le pont de la RD 4085 . Reprise du tracé pour sécuriser les installations



Eboulement intempestif dans le jardin d'une location communale



Zébrages repeints aux abris bus du village et du Forest ainsi que tous les ralentisseurs

Signalisation petit pont du Forest



AMENAGEMENT D'UN PARKING au cimetière du village
(Travaux effectués par l'entreprise Minetto)



Les eaux pluviales ont été canalisées

Des lavandes et des romarins seront plantés à l'automne le long du talus



Des places de stationnement seront matérialisées et le parking interdit aux véhicules de + 3.5 T

Aménagement de l'entrée du cimetière du Forest



TRAVAUX COMMUNAUX



Les communes d'AUBIGNOSC et de PEIPIN ont décidé de mutualiser leur matériel. AUBIGNOSC met à disposition un agent ainsi que le tracteur et l'épareuse PEIPIN met également à disposition un agent et prête son tracto-pelle et le tracteur giro-broyeur



Est également en cours, le remplacement de vieux panneaux de signalisation et l'installation de nouveaux



La table, du petit jardin public du Forest, a été entièrement rénovée, suite à un acte de vandalisme l'année dernière



TRAVAUX ONF/RTM

Suite aux violents orages qui se sont abattus sur la commune mi-juin, la commune a saisi ONF et le service RTM (Restauration de Terrains en Montagne) à la demande des habitants de la « Promenade du Forest ». RTM est intervenu très rapidement et a curé le ravin situé en bordure de la propriété de l'ONF.



La Promenade du Forest, le 16 juin 2014.



Eaux de pluie dévalant dans les champs



AVANT



APRES



Un courrier va également être envoyé aux propriétaires riverains des cours d'eau non domaniaux afin de leur rappeler leurs obligations en matière d'entretien des ravins. **En effet, il sera utile de rappeler que les cours d'eau et ravins naturels n'appartiennent pas à la commune mais pour moitié à chaque propriétaire dont la parcelle borde ledit cours d'eau.** Le Code de l'Environnement, notamment l'article L.125-14, dispose que « l'entretien du cours d'eau incombe au propriétaire riverain...qui est tenu à un entretien régulier... l'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, **de permettre l'écoulement naturel des eaux**.... par enlèvement des débris, etc, **élagage de la végétation des rives**... ». L'Etat assure le contrôle de cet entretien afin de garantir l'intérêt général.

Le village n'a pas non plus été épargné lors de cet orage ...



Le CD 503 « Allée des Tilleuls ... »



Devant la boulangerie ...



Passage sous la RD 4085 ...

OPERATION DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS Par la société H2P

La première réunion de chantier a eu lieu dans la salle du conseil municipal le 26 juin 2014, en présence de René AVINENS, maire, de Fabien VAISSIERE, chargé d'opération (direction de la production d'H2P), de Christophe WALLON, architecte et des représentants de l'entreprise POLDER. Les travaux ont commencé le 30 juin.



PROJET DE 5 VILLAS

ACCESSION A LA PROPRIETE :



PROJET DE 15 VILLAS

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX :



VUE depuis la Route de l'Eglise

Les personnes intéressées par l'accèsion à la propriété peuvent se rapprocher de Mme AMMIRETTI, de la Sté H2P, 04 92 36 76 23.

Pour les logements locatifs, les dossiers sont à disposition en mairie.

Il s'agit de constructions traditionnelles dans le respect de l'architecture en vigueur sur le territoire communal.

VIE DE LA STATION D'EPURATION...



Faucardage des roseaux avant l'hiver



Mise en place d'un treuil et d'une potence au poste de relevage pour faciliter l'extirpation du dégrilleur.



Évolution de février à mai ...



Un visiteur insolite

LES ELEVES DE L'ECOLE D'AUBIGNOSC en visite



DES NOUVELLES DE L'ECOLE....

Article écrit grâce aux notes de Calypso, Enzo et Yanis, élèves de CE2

Dans le cadre d'un partenariat avec la Maison Régionale de l'Eau de Barjols, les classes de CE1/CE et les CM1/CM2 ont réalisé un travail tout au long de l'année, sur le thème de l'eau et plus particulièrement sur la Durance.

Alice et Manu, les animateurs, sont venus à plusieurs reprises afin de faire découvrir aux élèves la Durance dans le paysage d'Aubignosc, ses différents usages, sa biodiversité et encore la distribution de l'eau dans la commune.

C'est pourquoi, le 3 avril dernier, en compagnie de l'adjoint technique Pierre Césarini, les élèves se sont rendus à la station d'épuration afin de connaître et comprendre son fonctionnement.

Grâce aux explications claires et précises, voici ce que les élèves ont retenu :

Une rhizosphère

La station d'épuration d'Aubignosc fonctionne à partir de lits filtrants plantés de roseaux, ce qu'on appelle une rhizosphère. C'est un procédé naturel d'épuration. Les bactéries présentes autour des roseaux se nourrissent des matières rejetées par l'eau et ainsi la nettoient. Une telle station a plusieurs avantages : écologiques (elle s'intègre bien dans le paysage, n'a pas d'odeur, n'utilise pas de produits chimiques) et économiques (l'entretien est réduit).

Cette station a été construite pour 715 habitants et fonctionne depuis le 1^{er} juillet 2012. Avant sa création, les eaux usées étaient rejetées dans la nature...jusqu'à la Durance !



Comment fonctionne-t-elle ?

Tout d'abord, les eaux usées arrivent dans un dégrilleur où tous les déchets vont être filtrés (excréments, papier toilette, beaucoup de lingettes, cotons tiges...).

Ensuite, l'eau filtrée arrive dans un premier étage constitué de six lits de roseaux. Deux lits fonctionnent à la fois avec une alternance de trois jours. Ce travail est fait manuellement. Enfin, l'eau nettoyée à 90% arrive dans le deuxième étage composé de deux lits de roseaux. Lorsqu'elle ressort, elle est épurée à 99% et peut ainsi retourner dans la nature sans la polluer.

Une info intéressante ! L'école (y compris la cantine et la garderie) consomme **1000 litres d'eau par jour soit environ 12 litres par personne**. Il faut savoir qu'une chasse d'eau utilise 10 litres d'eau ! Donc, notre consommation est raisonnable mais nous pouvons encore mieux faire !



Fête de l'eau à Barjols le 19 juin 2014

Suite à un travail réalisé tout au long de l'année scolaire avec les animateurs de la Maison Régionale de l'Eau, les élèves de **CE1/CE2 et CM1/CM2** ont participé à la **fête de l'eau à Barjols, le 19 juin 2014**. Sous un soleil radieux, ils ont visité différents stands dans lesquels étaient exposés les travaux réalisés par les écoles participantes : maquettes de moulins, de villages, de stations d'épuration, jeux, panneaux, dessins...



Les élèves aubignoscains, eux, ont présenté une maquette interactive de leur village avec la Durance et le Vançon, le plateau de Salignac, l'autoroute, la route nationale, la voie de chemin de fer sans oublier l'école et la station d'épuration, le tout agrémenté de nombreux détails. Cette maquette est à découvrir à l'école. Les visiteurs sont les bienvenus.

La journée s'est poursuivie par une manifestation pour la protection de l'eau, dans les rues de Barjols. Les enfants s'en sont donné à cœur joie en scandant des slogans préparés en classe.

L'après-midi s'est prolongé par un concours d'affiches, toujours sur le thème de l'eau. **La classe de CE1/CE2 a remporté le premier prix** : un énorme gâteau de bonbons qu'ils partageront avec tous les enfants de l'école. Ce fut une journée inoubliable ... !

L'école remercie chaleureusement la Maison Régionale de l'Eau et ses animateurs.

DES NOUVELLES DE L'ECOLE.... Suite !

Apprendre à porter secours

L'animation "Apprendre à Porter Secours" a eu lieu, le 8 avril 2014, dans la salle des fêtes. Pendant 1h30 un formateur et deux animatrices des Ambulances Volpe de Sisteron ont appris à chacune des classes de CE1/ CE2 et CM1/ CM2, les premiers gestes pour porter secours. Les élèves ont été sensibilisés au danger (pour soi et pour les autres), à la protection de la victime, de soi-même et des autres. Ils ont découvert aussi quelques gestes simples de secours comme la méthode de Heimlich lorsqu'il y a un étouffement. Ils ont appris à donner l'alerte (qui je suis, où je suis, ce qu'il se passe...), ont revu les numéros d'urgence (15 / 17 / 18). Les élèves ont fait le point sur les gestes à faire et ceux qu'il faut éviter s'il y a une coupure profonde. Ils se sont ensuite entraînés à la pratique de quelques gestes simples en attendant les secours. Ce fut une initiation fort intéressante et à renouveler...



Animation TRI SELECTIF

Les élèves ont été sensibilisés à la collecte des ordures ménagères et au tri sélectif. Deux animateurs du **Sydevom04** leur ont fait prendre conscience de la place des déchets dans notre vie. Ils connaissent la déchetterie, où leurs parents déposent, entre autres les grands cartons, les batteries, les pneus, les piles, les produits toxiques, le tout-venant...

Ils connaissent aussi la casse pour les voitures et les différents containers mis en place dans des endroits spécifiques.

Les enfants ont joué à trier des déchets en fonction des différentes couleurs des containers.

Les animateurs leur ont expliqué que certains déchets ménagers ne sont pas recyclables et sont enfouis dans un centre d'enfouissement.

Mais d'autres déchets sont recyclables et retrouvent une seconde vie, comme les bouteilles en plastique, qui deviennent des vêtements en polaire ou du papier essuie-tout, par exemple. Il s'agit là de la valorisation des déchets.

Après cette animation, **les enfants considèrent le tri comme une priorité** et ils n'ont pas de problème pour s'y conformer, car ils ont bien compris l'enjeu.

Article rédigé à partir des notes des élèves de CM.

Mémotri

EN VRAC ; PAS EN SAC

Bouteilles et flacons en plastique, EN VRAC
 Plastic bottles, BULK
 Plastikflaschen, UNVERPACKT
 Plaste flessen en flacons, ONVERPAKT
 Botiglie e fiaschi di plastica, METTERLE SEPARATAMENTE

Cartons, briques alimentaires, EN VRAC
 Cardboard packaging, drinks pack, BULK
 Papierverpackungen, Tetra Packs, UNVERPACKT
 Karton en kartonnen verpakkingen, ONVERPAKT
 Scatoloni di cartone, Tetra packs, METTERLE SEPARATAMENTE

Emballages métalliques, EN VRAC
 Metal cans, BULK
 Metallverpackungen, UNVERPACKT
 Metalen verpakkingen, ONVERPAKT
 Imballaggi metallici, METTERLE SEPARATAMENTE

Bouteilles et pots en verre
 Glass
 Glas
 Glazen potten en flessen
 Botiglie e vasetti di vetro

Papier, journaux, magazines
 Newspaper, magazines
 Zeitungen, Papier
 Kranten tijdschriften en folders
 Giornali, riviste, carta

Merci Thank you Danke Bedankt Grazie



LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes « LURE-VANCON-DURANCE »

La réforme des rythmes scolaires

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

RENTREE SCOLAIRE 2014-2015

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AUBIGNOSC	8H30-11H45 13H30-16H15	8H30-11H45 13H30-16H15	9H15-12H00	8H30-11H45 13H30-16H15	8H30-11H45 13H30-16H15
CHATEAUNEUF VSD	8H45-12H00 13H45-16H30	8H45-12H00 13H45-16H30	9H00-11H45	8H45-12H00 13H45-16H30	8H45-12H00 13H45-16H30
SALIGNAC	8H30-11H30 13H30-16H30	8H30-11H30 13H30-16H30	9H00-12H00	8H30-11H30 13H30-16H30	8H30-11H30 13H30-16H30
MONTFORT	9H00-12H00 13H30-16H30	9H00-12H00 13H30-16H30	9H00-12H00	9H00-12H00 13H30-16H30	9H00-12H00 13H30-16H30
PEIPIN	8h30-11h30 13h30-16h30	8h30-11h30 13h30-16h30	9H00-12H00	8h30-11h30 13h30-16h30	8h30-11h30 13h30-16h30

*Temps d'Activités Périscolaires

*Temps de classe

- **Gratuité des Temps d'Activités Périscolaires.**
- Les horaires des garderies sont harmonisés pour toutes les communes de la C.C.L.V.D.
 - Les heures d'ouvertures (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi) : de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à 18H30. Pour la pause méridienne, seuls sont pris en charge les enfants mangeant à la cantine.
 - (Mercredi) : de 7H30 à 09H00 (9H05 pour AUBIGNOSC).
- L'organisation des transports reste inchangée, hormis les mercredis où les bus passeront matin et midi (les horaires exacts vous seront communiqués ultérieurement).
- **Il n'y aura pas de cantine les mercredis** sauf pour les enfants inscrits au Centre de loisirs à PEIPIN
- Les services périscolaires sont ouverts aux enfants à compter de trois ans

Une réunion d'information aura lieu avant la rentrée des classes.

ECOLE : Modalités d'inscriptions des « tout petits »

Le conseil communautaire a délibéré le 03 juin dernier ainsi qu'il suit : Afin d'harmoniser les pratiques d'inscription sur tout le territoire de la communauté de communes, les maires inscriront à l'école les enfants qui auront trois ans dans l'année civile (même s'ils n'ont pas trois ans à la rentrée scolaire).

Après le 1er janvier, les rentrées échelonnées seront possible si les effectifs le permettent

TARIFS SERVICES PERI-SCOLAIRES

GARDERIE : (plus de garderie à la pause méridienne)
Horaires : 7h30—8h30 (7h30—9h le mercredi); 16h30—18h30
Tarifs : 0.80 € la 1/2 heure (soit 1.60 € / heure) ou forfait de 32 €

CANTINE :
Tarifs : 3.30 € pour 1 enfant, 3.00 € à partir du 2ème enfant.
Les services péri-scolaires sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans.

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES... suite

SERVICES PERI-SCOLAIRES...*suite*

CANTINE : MODIFICATION

L'inscription se fera à la quinzaine. Exceptionnellement, modification en téléphonant le matin même avant 09h00 au 04 92 36 11 17; tout repas non décommandé avant 09h00 sera facturé.

Les repas font l'objet d'une facturation à chaque vacance scolaire et sont à régler auprès du Trésorier de Volonne.

La garderie est réglée directement auprès du régisseur.

FISCALITE INTERCOMMUNALE

Le **FPIC**, fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, est mis en place depuis 2012. Il repose sur un mécanisme de péréquation horizontale et consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des collectivités ne disposant pas du même niveau de ressources.

De 12 563 € en 2012 (dont 2452 € pour la commune d'AUBIGNOSC), le FPIC est passé à 30 656 € en 2013 (3695 € pour Aubignosc), à 76 898 € en 2014 (5351 € pour Aubignosc) et la prévision pour 2015 est de 150 000 € pour l'ensemble de la CCLVD. Jusqu'à présent, la CCLVD ne répercute pas la charge concernant les communes mais il faut envisager que pour 2015 les 150 000 € ne pourront peut-être plus être intégralement pris en charge par la communauté de communes. Il y pourrait y avoir ultérieurement des dépenses supplémentaires pour chacune des 6 communes qui la compose.

ORDURES MENAGERES

Conventions : En 2009, des conventions ont été signées pour 5 ans avec des propriétaires sur le terrain desquels une plateforme destinée à accueillir les containers OM a été implantée. Les conventions seront renouvelées dans les mêmes conditions avec ces propriétaires à compter du 1er septembre 2014.

Taux : le taux de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères est fixée à **12.38 %**.

NOTRE DIRECTRICE NOUS QUITTE.



Stéphanie LAFONTAINE, directrice de la Communauté de Communes depuis pratiquement sa création, a postulé et a été retenue sur un poste de DGS dans une commune du 05.

C'est avec un petit pincement au cœur que nous la voyons partir, mais ainsi va la vie. **Michel LAUFERON**, mon prédécesseur, en parlerait certainement beaucoup mieux que moi, puisqu'ils formèrent tous les deux le « tandem Président/Directeur, sur qui repose une très grande partie de la bonne marche de la collectivité.

Je voudrais tout simplement remercier Stéphanie pour tout le travail qu'elle a accompli, lui dire que je regrette que notre collaboration s'achève si rapidement et lui souhaiter la plus complète réussite dans sa nouvelle vie professionnelle (ce dont, compte tenu de ses qualités, nombreuses et de ses compétences, grandes, je ne doute pas un seul instant).

C'est donc Emily FAVRE, qui travaille avec nous depuis déjà 3 ans en qualité de chargée de missions, qui assurera à compter du 11 août, la direction de la CCLVD. Pour Emily, ce n'est pas une première, puisqu'elle occupait déjà un poste similaire dans la Comm.Comm où elle travaillait précédemment.

Le Président—René AVINENS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

QU'EST-CE QU'UN CCAS ?

Un **centre communal d'action sociale** ou **CCAS** est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

C'est le deuxième organisme social le plus connu des Français, derrière les caisses d'allocations familiales. L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Ont été élus par le conseil municipal : Mesdames Nicole TURCAN (Vice-Présidente), Muriel WALLON, Hélène WEBER et Monsieur Christian DELMAERE.

Ont été nommées par arrêté du maire : Mesdames VERNET Isa, MACCARIO Sandrine, PINAULT Christelle et CHAIX Noélie.

Depuis sa mise en place, la nouvelle équipe s'est réunie plusieurs fois, afin d'une part, et c'est son but principal, de venir en aide aux familles en difficulté, puis en commun avec les CCAS de SALIGNAC et d'Entrepierres pour organiser une sortie à Moustiers Sainte-Marie.

Cette association de communes a été très appréciée par les quelques 30 personnes participant à cette journée.



Photos Jean-Philippe BARBUT

De ce fait, de nouveaux projets en commun sont envisagés.

Dans le courant du dernier trimestre 2014, seront distribués des livrets d'information sur le rôle premier des CCAS ainsi que des informations sur les démarches à suivre et organismes à contacter en cas d'éventuelles difficultés.

Nous réfléchissons au programme qui pourrait être proposé et profitons de ce bulletin pour faire appel à toutes personnes intéressées. Toutes les idées sont les bienvenues.

La Vice-Présidente : Nicole TURCAN

**PLAN
CANICULE**

Le CCAS a recensé toutes les personnes âgées vivant seules en leur demandant des informations notamment sur les personnes à contacter en cas de besoin, les services d'aide à domicile dont elles bénéficient et tous renseignements permettant d'intervenir utilement.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES



Nous sommes fiers de vous présenter le nouveau Comité des Fêtes 2014.

Ce dernier par rapport à l'année dernière, a changé de statut et est devenu une association collégiale.

Au conseil d'administration, sont nommés :

**Frédérique Vernet,
Evelyne Munoz,
Nadie Geranton,
David Moricco
et Christophe Samat.**

Cette association non lucrative a pour objectif, entre autres, de faire bouger le village dans l'esprit de la bonne humeur et de la bonne entente. Vous avez certainement pu observer et participer aux fameuses fêtes aubignosquaines, comme celle de la musique, qui depuis quelques années font parler d'elles au delà de la commune.

Les **prochaines manifestations auront lieu les 23 et 24 août**, place de la Mairie, à l'occasion de la fête votive, tout comme les fêtes de Noël. N'oublions pas que sans spectateurs, il n'y aurait pas de fêtes mais notre Comité est également un ensemble de bonnes volontés. Aussi si vous voulez vivre une expérience en tant qu'acteur et participer ainsi à notre aventure, vous pouvez nous contacter sur le site facebook Comité des fêtes d'Aubignosc.

USCAP

**Tournoi USCAP 22 juin 2014
Les U.13 sont arrivés 2ème ...!!**



Equipe féminine



**Les Poussins
→→**

L'USCAP a terminé sa saison 2013-2014 par son assemblée générale en présence de M. Le Maire de Peipin et M. Marc CHIRON représentant du district des Alpes. Le bilan de l'année a été dressé. L'équipe seniors récréée finit à une belle 3ème place en frôlant la montée en PHB de peu ; les féminines se hissent à la 3ème place du championnat ; les catégories U13 et U11 ne démeritent pas puisqu'elles ont évolué en poule élite du district en 2ème phase grâce à leurs très bons résultats. Pour les plus petits pas de résultats mais beaucoup de progrès. Enfin, l'école de football féminin prend de l'importance, les jeunes filles s'entraînent entre elles avec un encadrement 100% féminin. Une saison avec un bon bilan sportif général.

Le 22 juin 2014, l'USCAP a organisé le premier tournoi enfant de Peipin, grâce aux bénévoles se fut une grande réussite. Les équipes du club ont respectivement atteint la finale mais n'ont pas réussi à décrocher la victoire.

Pour clore la saison, le 28 juin, la fête du club a permis aux licenciés, des plus grands aux plus petits, de se retrouver pour jouer au football.

La reprise pour les adultes sera le 6 août, puis les féminines et les U13 les semaines suivantes. Nous créons une catégorie U14, nous recherchons encore des enfants des années 2001 et 2002 pour compléter les effectifs.

Pour tous renseignements, **contactez Séverine TRON au 0673387315.**

N'hésitez pas à venir essayer 2 fois gratuitement.

Vous pouvez consulter l'activité du club sur la page facebook USCAP Football ou sur le site uscap.footeo.fr



LA VIE DES ASSOCIATIONS

BASIC DANSE



Cela fait 4 ans déjà que l'association BASIC DANSE a été créée dans votre village à Aubignosc, grâce à votre accueil ainsi que celui de la municipalité .

Animée par la passion de la danse et encouragée par sa fine équipe, Coralie Romeu conduit des ateliers d'expression corporelle, bénévolement (non diplômée), juste pour le plaisir, chaque semaine.

Les ateliers ont lieu à la salle des fêtes sur trois ateliers différents: enfants (7/10 ans pour septembre 2014), ado (14/18 ans) et adultes, tous niveaux confondus. Avec une cotisation annuelle accessible à tous et une subvention généreuse de la municipalité, nous finançons les costumes et accessoires de notre spectacle de fin d'année.

Chapeaux, masques, paillettes, petits décors de scènes, chaque année, nous tentons d'améliorer notre représentation que nous avons l'honneur de faire lors de la fête de la musique, en partenariat avec le comité des fêtes. Ouverts sur l'extérieur, nous organisons également chaque année 1 à 2 stages de danse en partenariat avec d'autres associations, le samedi après-midi. Ces stages sont ouverts à tous (country, Zumba, danse orientale...). Cette année, une première, nous avons défilé au carnaval de Sisteron en tant que groupe à part entière, pour représenter la bonne humeur de notre association et du village d'Aubignosc. L'année prochaine, nous poursuivrons notre histoire de danse avec vous.

De nouveaux projets en vue : création d'un petit groupe de danseuses tous âges confondus volontaires et disponibles pour participer à diverses manifestations dans les villages alentours, création d'un petit char et chorégraphie pour le défilé du carnaval de Sisteron, mais aussi de nouveaux stages de danse...

Voilà qui nous sommes, une association de danse "basique", sans prétention, juste pour partager le plaisir de danser ensemble . Renseignements au 06/50/54/80/89

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis 1990 , l' AGV d'Aubignosc dispense des cours de gymnastique .

Affiliée au Foyer Rural du 04, l'association est constituée d'un bureau avec une présidente, une secrétaire et une trésorière, une quinzaine de membres par an participent à ses cours. Le nombre varie selon les années. La moyenne d'âge est d'environ 40 ans.

Animés par Isabelle depuis une dizaine d'années les cours sont toniques, ceci dans un esprit de décontraction et de convivialité.

Chaque année les 2 premiers cours sont gratuits.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour essayer et adopter si cela vous convient.

Cette année les cours reprendront le **15/09/2014** et auront lieu le lundi et le mercredi à 18h30 .

Notre projet serait de créer un troisième cours destiné à des personnes plus âgées mais dynamiques. Cours de détentes, d'étirement de stretching. Cours qui pourraient être dispensés le matin suivant le nombre de personne intéressé et la disponibilité de la salle. Pour cela prendre contact auprès de la présidente (au 06-75-54-43-64).

NB : Ce cours ne pourra être créé que si le nombre de personne est suffisant.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

YOGA

Pour info :
nombre d'élèves l'an dernier : 7
nombre d'élèves cette année : 12

Toutes sont revenues sauf une qui suit mes cours à la MJC de Laragne.



Pour me définir :

Nicole Gaubert pratique le yoga depuis plus de 30 ans et le transmet depuis 2009. Certifiée en 2010 par l'Ecole Française de Yoga, après avoir accompli une formation initiale en Hatha yoga, elle continue d'affiner sa pratique personnelle quotidiennement. Elle poursuit sa post-formation en participant régulièrement à des stages et des séminaires de yoga (natha yoga, yoga du son).

Pour définir le yoga que j'enseigne :

Les pratiques de Hatha Yoga que j'enseigne sont issues de la tradition des Natha-yogis, originaire du Nord de l'Inde. Outre ses bienfaits largement reconnus sur la santé et l'équilibre personnel, cette forme de yoga est également une formidable voie d'accès vers une meilleure connaissance de soi. Combinaison de postures physiques, de techniques de respiration, de concentration et de relaxation, le Hatha Yoga nous aide à mieux connaître nos fonctionnements et nous guide vers la maîtrise de notre agitation physique, de notre respiration anarchique apaise nos mouvements d'humeur et d'énergie ainsi que nos états émotionnels.

Outre ses bienfaits largement reconnus sur la santé et l'équilibre personnel, cette forme de yoga est également une formidable voie d'accès vers une meilleure connaissance de soi.



● Jeux Part'Âge

Tout comme la télé n'a pas tué le cinéma, les jeux vidéo n'ont pas démodé des jeux de société. Au contraire. L'association Jeux Part'Âge, basée à Aubignosc, propose à ses adhérents des soirées de franches rigolades. Rapidité, réflexion, plateau... La structure experte dispose de plus de 150 jeux, qu'elle prête à ses adhérents et qu'elle pose sur la table deux soirs par mois lors de ses parties collectives. En deux ans l'association a rassemblé 25 adhérents. Jeux Part'Âge travaille en partenariat avec une boutique dignoise pour suivre l'actualité des sorties. Les soirées d'hiver s'annoncent plus amusantes que prévu. → ☎ 06 71 65 13 64.



Cette association « Jeux Part'Âge » créée le 11 août 2011 soumise à la loi de 1901 sur les associations par des passionnés de jeux de société modernes et contemporains.

Elle organise au moins 2 soirées jeux par mois, dans les locaux prêtés par la commune d'AUBIGNOSC (la salle des fêtes et l'ancienne école du Forest)

L'association a à sa disposition plus de 190 jeux !!!!! et encore bien d'autres amenés par nos adhérents !! Elle prête des jeux à ses adhérents : + de 100 JEUX ont été prêtés depuis la création de l'association

Elle participe à des événements ludique locaux, comme la journée Tous en jeux, journée du comité des fêtes d'Aiglun, de Chateauneuf Val St Donat, Centre loisir de Sisteron, Téléthon...

Nombre de soirées jeux de Septembre 2012 à Août 2013

26 soirées jeux + 3 soirées à la Ludocinelle à Peipin

L'association compte aujourd'hui 19 adhérents de tout âge et principalement du Val de Durance

Contact Association: jeuxpartage@gmail.com

Greg : 06.71.65.13.94

LA VIE DES ASSOCIATIONS

PARLAREN LIS AUP



Les activités de l'association "Parlaren lis Aup" pour l'année 2014 :

Nous avons retrouvé nos séances hebdomadaires le mardi 15 octobre 2013.

Nous avons fait notre assemblée générale, en la présence de Monsieur le Maire, le 15 novembre 2013. **L'association a élu une nouvelle présidente Mme Noëlla Gorde qui succède à Mme Éliane Michel.**



L'année 2014 est marquée par la commémoration du centenaire de la mort de Frédéric Mistral, survenu le 25 mars 1914 à Maillane, où il était né le 08 septembre 1830. Frédéric Mistral est un poète, écrivain de grand talent. Il est à l'origine du Félibrige, qu'il a fondé, avec 6 de ses compagnons écrivains et poètes, en 1864. Il a reçu le prix Nobel de littérature en 1904 pour son œuvre "Mireio". Il est aussi l'auteur du dictionnaire Provençal en 2 volumes " Lou trésor dóu Felibrige", qui est aujourd'hui encore un ouvrage de référence. La commémoration du centenaire de sa mort est célébrée et reconnue partout en France.

Dans le cadre du centenaire nous, Parlaren lis Aup, avons fait une manifestation le 12 avril 2014 à Aubignosc à la salle des fêtes "Lou fougau", intitulée "Ditado Frederi Mistral", suivie d'une conférence par le Majoral du Félibrige Michel Benedetto sur "Mite e simbole dins l'obro de Frederi Mistral" avec la présence de monsieur le Maire et des membres du conseil municipal, suivie d'un apéritif offert par la Mairie. Cette manifestation a été pour nous un succès. 26 participants ont reçu un diplôme signé par le capoulié du Felibrige Monsieur Jacques Moutet.



Nous continuons tous les mardis, jusqu'au 24 juin 2014, nos rencontres provençales, où nous étudions la langue Provençale en l'écrivant, la lisant, la traduisant mais aussi en la chantant et en faisant des jeux, de **16 h 30 à 18 h de septembre à mars et de 17 h 30 à 19 h d'avril à juin.**

Voici nos prévisions pour 2014-2015:

- fin des cours le 24 juin 2014
- Participation de Parlaren lis Aup à " l'automne Provençal", avec le service de la culture de Sisteron, le "coumitat dei Felibre Bas-Aupen", "Lei gavot de la ciéutadello" et la quadrille Sisteronnais du lundi 15 septembre 2014 au dimanche 21 septembre 2014.
- rentrée culturelle le mardi 23 septembre 2014 à 16 h 30.
- dimanche 19 octobre 2014 30eme anniversaire de Parlaren lis Aup, à Aubignosc à la salle des fêtes "Lou fougau".
- en décembre 2014, exposition sur les 13 desserts avec participation des gens présents, conférence sur les coutumes de Noël et dégustation des 13 desserts.
- en février, conférence sur le costume Provençal.
- en mars-avril "ditado de Parlaren lis Aup"
- en mai un voyage à Gonfaron et Le Thoronet.

— FLASHES INFO —

Le tour de France passera à AUBIGNOSC, sur la route départementale 951, entre PEIPIN et CHATEAUNEUF VAL ST DONAT, lors de la 15^e étape «TALLARD-NIMES » le Dimanche 20 juillet 2014.

Attention à la réglementation de la circulation.



INFIRMIERES

La mairie a vendu aux infirmières le bureau loué auparavant à la Société du Canal de Provence. Le cabinet Val de Durance, désormais plus accessible, est situé sur la Place de Flore.



La Commission municipale « culture & animations » souhaite mettre en place un [groupe de chants](#) dans un esprit amical. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie ou téléphoner à Nicole TURCAN au 06 11 33 02 85

SITE WEB

Le nouveau site WEB de la commune est en cours de création. Il sera opérationnel dès cet automne. C'est Michel FAURE, conseiller municipal, qui s'est bénévolement chargé de cette opération en collaboration avec Isabelle Ailhaud. Le site sera, ensuite, tenu à jour régulièrement par la mairie. Vous y trouverez toutes les délibérations, comptes-rendus de conseils municipaux, démarches administratives, infos communales, etc.

Les associations pourront également nous communiquer, pour insertion, leur planning et photographies.

La page d'accueil ...!



DECOUVREZ LE COVOITURAGE

Avec www.covoiturage04.fr, découvrez les avantages du covoiturage : + d'économies, + de convivialité, - de pollution.

«Vous vous inscrivez, nous nous chargeons du reste » : telle est la devise du site internet www.covoiturage04.fr.

Un seul clic vous permet d'effectuer votre trajet domicile-travail dans une voiture où vous n'êtes plus seul au volant. La méthode est également valable pour les trajets ponctuels comme les week-end, ou les vacances.

Des avantages multiples

En utilisant la même voiture, vous consommez moins d'essence et chaque passager fait des économies. De plus, vous agissez pour l'environnement en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre et en diminuant les embouteillages. Et cela en toute convivialité !

Les bénéfices financiers peuvent être conséquents. Un covoiturage de trois personnes sur un trajet quotidien de 30 Km fait économiser à chaque passager 1 700€ par an par rapport au même déplacement avec une seule personne à bord de trois véhicules.

Ce même équipage évite aussi l'émission de quatre tonnes de CO2 par an.

Un site 100% gratuit

Le site www.covoiturage04.fr a été créé par le Département des Alpes de Haute-Provence.

Il est 100% gratuit ! Il ne vous en coûtera que les frais de carburant à répartir.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire !

Comment ça marche ?

Il suffit de se connecter au site Internet www.covoiturage04.fr et d'indiquer votre parcours...

La création d'un compte ne prend que quelques minutes. Une fois inscrit, vous serez mis en relation avec d'autres candidats au covoiturage effectuant le même trajet que vous.

Ceux qui n'ont pas d'accès Internet peuvent utiliser le service par téléphone.

En contactant le 09 72 26 26 75 un conseiller covoiturage prendra en compte votre demande et vous mettra en relation avec les personnes effectuant un trajet proche du votre.

L'inscription sur le site www.covoiturage04.fr est entièrement gratuite.

Directeur de la publication : René AVINENS
Rédaction pour la partie communale et mise en page : Isabelle AILHAUD
Les représentants des différentes Associations & Ecole
Photographies : P. CESARINI, I. FINO, M. FAURE, I. AILHAUD, Associations & Ecole
Impression : Imprimerie Nouvelle – SISTERON
Nous contacter = courriel : mairie.aubignosc@wanadoo.fr
Tél. 04 92 62 41 94 – www.aubignosc04.fr